

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XVII

Québec, 15 octobre 1904

No 9

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 129. — Les Quarante-Heures de la semaine, 129. — Le couronnement de la Vierge, 130. — Ce qu'ont fait les Comités du Monument Laval, 131. — Dom Saturnin, 133. — Chronique diocésaine, 134. — A travers le monde, 135. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 137. — Qui, quoi, Bernard ! 144.

Calendrier

— o —

16	DIM.	b	XXI apr. Pent. et 3 oct. Purété de la Ste Vge , <i>dbl. maj. Kyr.</i> de la Ste Vierge. II Vép., mém. du suiv. et du dim.
17	Lundi	†b	Ste Hedwige, duchesse de Pologne, veuve.
18	Mardi	r	S. Luc , évang. 2 <i>cl.</i>
19	Mercre.	b	S. Pierre d'Alcantara, confesseur.
20	Jendi	b	S. Jean de Canti, confesseur.
21	Vend.	r	Ste Ursule et ses Stes Compagnes, martyres.
22	Samd.	†b	De l'Immaculée Conception.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

16, Saint-Alphonse de Thetford. — 17, Saint-Gilles. — 18, Saint-Samuel. — 19, Saint-Tite. — 20, Portneuf. — 21, RR. PP. Jésuites.

Le couronnement de la Vierge

MEXIQUE ET CANADA



Nos lecteurs savent que le 1. du courant, mercredi dernier, a eu lieu, au Cap de la Madeleine, le couronnement solennel au nom de Sa Sainteté Pie X de la statue de la Madone du Très Saint Rosaire. C'est l'évêque du diocèse des Trois-Rivières, Sa Grandeur Monseigneur F.-X. Cloutier, qui a été délégué pour placer le diadème d'or orné de pierres précieuses sur le front de la Vierge Immaculée. Mais l'antique Eglise de Québec a dignement figuré dans cette fête mémorable dans la personne de son premier pasteur, Monseigneur L.-N. Bégin, notre éminent et bien-aimé archevêque. C'est lui qui, prié de faire le sermon de circonstance, a publié dans un langage plein de salutaire doctrine et d'onction pénétrante les louanges de Marie, mère de Dieu et des hommes. Le choix de l'orateur s'imposait, non seulement à raison de sa prééminence dans la hiérarchie de la province ecclésiastique, mais en souvenir d'une fête analogue, célébrée il y a déjà neuf ans, dans le sanctuaire merveilleux de Notre-Dame de la Guadeloupe, à Mexico. Il convenait, en effet, que le panégyriste de la Patronne du Mexique et de l'Amérique Centrale publiât aussi la gloire et les bienfaits de la Reine du Très Saint Rosaire au Canada. Au reste, la date de chacune des deux fêtes est la même, et cette année, à Mexico, on célèbre avec un éclat inaccoutumé la mémoire de l'apparition miraculeuse de la sainte Vierge à un pauvre Indien ; car c'est le cent cinquantième anniversaire de la concession de l'indulgence extraordinaire accordée au pèlerinage de Notre-Dame de la Guadeloupe.

C'est le 13 octobre 1895, deuxième jour de l'octave de la fête, que l'archevêque de Québec prêchait dans le vaste sanctuaire de la Madone de Mexico, et le lendemain, veille de son départ pour revenir au Canada, il adressait à Marie cette prière touchante que nous a révélée une pieuse indiscretion, et que nous sommes heureux de publier, pour l'édification et la consolation de nos lecteurs :

« O Vierge Immaculée ! Combien je bénis votre Divin Fils

de la consolation et du bonheur qu'il m'a accordés en me permettant de venir prier à genoux dans votre très célèbre et très vénéré sanctuaire de Guadeloupe. Vous m'apparaissez ici revêtue du charme céleste de votre virginité : la bonté, la douceur, la grâce du Divin Enfant que vous avez porté entre vos bras se reflètent dans tous vos traits et vous embellissent comme la fleur embellit la tige qui la supporte. Oh ! soyez mon soutien, mon espérance, mon salut. Bénissez ce peuple mexicain dont la foi vive m'a tant édifié et que j'ai vu se presser en foule compacte auprès de votre miraculeuse image. Bénissez les deux Amériques qui vous acclament avec allégresse. Bénissez l'auguste chef de l'Eglise Léon XIII qui vous glorifie et vous couronne. Bénissez notre cher Canada et tous les diocèses, celui de Québec en particulier ; faites-y fleurir la foi et toutes les vertus chrétiennes. »

† L.-N. BÉGIN

Arch. de Québec

Mexico, 14 octobre 1895.

Ce qu'ont fait les Comités du Monument Laval

Bien que durant les vacances, le travail de ces comités se soit nécessairement ralenti, on aurait tort de croire qu'il a été nul et inefficace. La seule publication hebdomadaire par le Comité de souscription des listes de donateurs prouve que ce comité-là, pour un, n'a pas été inactif. Et c'est bien le plus important, puisqu'il est chargé de trouver le « nerf de la guerre », l'argent requis pour mener à bonne fin cette noble entreprise, à la fois religieuse et patriotique, dont la société Saint-Jean-Baptiste a pris l'initiative sous le patronage de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

Jusqu'ici c'est le clergé surtout, et, en particulier, celui du diocèse de Québec, qui a versé la meilleure part des sommes destinées à l'érection du Monument Laval. Et c'était juste qu'il donnât le premier l'exemple. Il continuera à faire généreusement son devoir. Ceux qui ont retardé jusqu'ici réservent, sans doute, d'agréables surprises aux Messieurs du Comité de souscription qui, ainsi, n'auront rien perdu pour avoir attendu.

Mais voici l'heure où les fidèles vont avoir l'occasion de contribuer, soit comme individus, soit comme sociétés religieuses ou civiles. C'a été le but de la dernière réunion du Comité, de grouper en catégories diverses les citoyens catholiques de la ville, de la province, et même des Etats-Unis, afin de leur fournir une occasion favorable de remettre ou de faire parvenir leur souscription à qui de droit. Ouvrant la liste par une première contribution de \$ 500.00 la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a donné un exemple généreux qui, nous en avons l'assurance, sera suivi par toutes les sociétés-sœurs du Canada et des Etats-Unis auxquelles en sera faite l'invitation.

Mais les autres associations ne seront pas oubliés. Sociétés de bienfaisance et de mutualité : C. M. B. A., Chevaliers de Colomb, etc.; sociétés religieuses : Congréganistes, Dames de la Sainte-Famille et de Sainte-Anne, Ligue du Sacré-Cœur, Enfants de Marie, membres des confréries de Saint-Vincent de Paul, (ces derniers individuellement); corporations civiles, financières et commerciales, seront toutes appelées à contribuer à une œuvre à laquelle aucun canadien catholique ne saurait être indifférent.

Il va sans dire qu'on fait également appel aux notables de la ville de Québec et du pays : juges, magistrats, ministres, sénateurs, conseillers, députés, et que tous tiendront à honneur de coopérer à la glorification du fondateur de l'Eglise de Québec. Déjà la liste de ces personnages a été dressée, et les membres du Comité de souscription se sont partagé l'honorable tâche de les voir et de recueillir leurs contributions.

A la dernière réunion du Comité de construction, il a été arrêté,—et cette décision a eu la sanction du Comité général,—de s'emparer dès maintenant du terrain que la ville a mis à sa disposition pour y placer la statue de Mgr de Laval. Dès le printemps prochain, on commencera les travaux considérables que requerra la construction de la base de l'œuvre et des accès exigés par l'inégalité de niveau du site pour donner au monument des assises convenables.

Le sculpteur, M. Hébert, à qui l'entreprise du monument a été confiée, doit venir prochainement à Québec pour soumettre au Comité général une nouvelle maquette reproduisant diverses modifications au premier projet suggérées par le dit Comité.

Dom Saturnin

Le clergé du diocèse se rappelle avec bonheur le bon père bénédictin qui a prêché, en 1899, la retraite ecclésiastique.

Il vient de mourir à la Junquera, en Espagne, où le gouvernement persécuteur de la France l'avait exilé avec quelques-uns de ses frères en religion. Dom Saturnin, durant son court séjour en Canada, s'était vraiment attaché au pays. Il avait même, pressentant l'orage, rêvé de fonder au lac Beauport un monastère de son ordre; tout semblait prêt pour la réalisation de son projet, quand il fallut y renoncer. Mais il en avait gardé fidèle souvenance, car dans son humble cellule de moine à Encalcat, où l'a visité il y a deux ans Monseigneur l'Archevêque de Québec, une photographie du lac Beauport était fixée au mur au-dessous de son crucifix.

Pour l'édification de nos confrères et pour obtenir en faveur du regretté défunt l'assistance de leurs prières, nous publions ci-après la lettre du père prieur annonçant son décès :

Pax

Dourgne, Tarn, 25 Sept. 1904.

Vive le Cœur de Jésus !

Monseigneur,

Dieu vient d'appeler à l'éternelle récompense notre excellent Dom Saturnin, après une maladie rapide, peu dangereuse d'abord, et qui vendredi matin à 4 hrs, s'est terminée par une mort sans agonie, précédée des sacrements reçus en pleine connaissance.

Le Père s'était alité le 11, fête du S. Nom de Marie, en descendant de l'autel. L'exil lui était bien amer et il en souffrait profondément. Ce martyr secret a bien dû avancer ses jours : il n'avait que 59 ans.

Vous savez le culte de vénération qu'il eut toujours pour vous, Monseigneur, depuis son passage à Québec. Maintenant votre prière lui sera secourable pour abrégier son purgatoire. J'espère qu'il n'en fera pas beaucoup. Son extraordinaire enjouement pourrait donner le change; mais en réalité, il était d'une piété très profonde et solide.

Daus la nuit de jeudi à vendredi, l'annonce de sa dernière heure et des sacrements l'a trouvé tellement prêt que ça été autour de lui une surprise aussi suave qu'édifiante. Sa sérénité était complète, et son sacrifice suprême a été fait et prononcé avec une promptitude et une précision saisissantes. Dieu nous éprouve parce qu'Il nous aime. Nous avons confiance en son infinie bonté, et, d'ailleurs, il était temps de commencer notre fondation du ciel.

Bénissez-nous, Monseigneur, en souvenir de celui que vous aimez, et aussi en souvenir de notre trop courte entrevue à Rome. Votre souvenir est impérissable dans nos communautés.

† FR. ROMAIN.

Chronique diocésaine

— Mercredi, Monseigneur C.-A. Marois, vicaire Général du diocèse, et Monseigneur L.-A. Pâquet sont partis pour Ottawa. Désignés, dès le printemps dernier, par Monseigneur l'Archevêque de Québec et ses suffragans pour représenter la province ecclésiastique dans la commission chargée des travaux préparatoires au prochain Concile plénier du Canada, ils doivent assister à une réunion où les projets de décrets seront examinés et discutés avant d'être soumis aux Pères de ce concile et à leurs théologiens.

— Mercredi matin, à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, Québec, ont eu lieu les grandes élections sous la présidence de Monseigneur Marois. Les officières suivantes ont été élues :

Supérieure,	Révé Mère Saint-Eugène ;
Assistante,	“ “ S.-Bonaventure ;
Maîtresse des novices,	“ “ Saint-Charles ;
Hospitalière,	“ “ Saint-Augustin ;
Dépositaire de la communauté,	“ “ Saint-Dominique
Dépositaire des pauvres.	“ “ Marie du Calvaire.
Discrètes,	{ 1ère “ “ Saint-Dominique ;
	{ 2ème “ “ Saint-Augustin ;
	{ 3ème “ “ Marie du Calvaire ;
	{ 4ème “ “ S. Frs-Régis.

A travers le monde



FRANCE

M. Combes sait ce que valent ceux qu'il mène et comment on les berne : son impudence égale sa duplicité. Il rompt avec le Vatican sans ombre de motif. L'opinion s'émeut. Il la prend pour juge et lui soumet les pièces du procès en escamotant la principale, celle qui prouve sa fourberie et fait éclater la droiture du Saint-Siège. A cette déloyauté, le Pape répond par la publication intégrale du dossier. — Qu'importe à M. Combes. Les siens le croient sur parole. Il n'a point souci du mépris des autres. Convaincu d'un mensonge par omission, il n'en rougit pas ; mentir est vertu maçonnique depuis Voltaire.

M. Waldeck-Rousseau meurt sous une absolution tardive, sans se reconnaître hélas ! et sans se rétracter. — M. Combes veut de ce cadavre se faire un piédestal et, pour le peuple, un scandale. Il propose à la veuve un odieux marché : Funérailles nationales, à la condition qu'elles soient civiles. Repoussé avec dégoût, il se pose en continuateur du « Sauveur de la république » et prétend être, sauf en des points de détail, l'interprète de sa pensée, l'exécuteur de sa volonté. Cela lui vaut un nouveau démenti de la part de la famille du mort. — Et, en effet, le premier châtement de ce malheureux ne fut-il pas de se voir, de par son propre choix, si ignoblement remplacé ?

Quoi qu'il puisse en être des arrière-pensées que prêtent à M. Waldeck-Rousseau ceux qui ont entrepris de le réhabiliter, il portera devant l'histoire la responsabilité de l'incurable abaissement où nous sommes ; et la postérité vengeresse le soufflera de ses actes : « l'affaire », le grand complot, la chasse aux moines.

L'affaire de ce Dreyfus qu'il essaie de faire acquitter par ordre, et qu'il fait gracier aux applaudissements de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Italie, c'est notre état-major sacrifié, le service des renseignements anéanti, l'armée livrée aux libres insultes des sans-patrie et à la dérision de l'étranger, ses chefs révoqués, son admirable unité menacée par la défiance et la

délation ; c'est la France bafouée au dehors, et au dedans, divisée en deux camps irréconciliables : les français et les autres.

ALLEMAGNE

Les catholiques allemands ont tenu à Ratisbonne le congrès annuel que Windhorst appelait ses « grandes manœuvres d'automne ». Nous ne pouvons entrer dans le détail des questions qui y ont été étudiées pratiquement ; mais deux points s'imposent à nos réflexions par le contraste qu'ils offrent avec ce qui se passe chez nous. — Là-bas, l'immense assemblée dont font partie les députés du Centre, qui d'ailleurs lui doivent tous leur mandat, a exprimé le vœu de voir rendre au Pape son indépendance. Ici M. Joubert s'en est allé donner à la Papauté captive le coup de pied . . . de la fable. M. de Castellane et M. de Baudry d'Asson ont protesté, mais la droite a fait bloc avec le bloc pour voter ses frais de voyage. — Là-bas, Guillaume II télégraphie aux membres du Congrès : « J'espère qu'avec la grâce de Dieu, vos travaux guidés par l'esprit de paix seront heureux et contribueront à l'honneur et au bien de la Patrie allemande ». Souverain protestant, il encourage les efforts des catholiques qui sont minorité dans l'Empire. Ici ceux qui sont l'honneur de la patrie française, ceux qui, plus que personne, sur tous les terrains travaillent heureusement à son bien, s'efforcent d'y attirer la grâce de Dieu, d'y faire régner l'esprit de paix sont persécutés par une poignée de sectaires, dont la haine s'acharne contre le prêtre et le soldat, contre l'éducateur et le missionnaire, afin d'étouffer la prière et la charité, le patriotisme et le liberté.

CHINE.

Trois missionnaires franciscains, d'origine belge, Mgr Théotime Verhaegen, son frère le Père Frédéric Verhaeghen et le Père Florent Robberecht, ont été massacrés en haine de la foi à Cha-Tse-Ti sur la rivière Ts'in-Kiang dans la préfecture du Che-Nan qui fait partie du vicariat apostolique du Hou-pé méridional. Le gouvernement français a ordonné à son ministre d'exiger de la Chine le châtement des coupables et la réparation du dommage causé à la mission. — Mais quelle autorité

peuvent avoir désormais, aux yeux des persécuteurs de l'Extrême Orient, les représentations de notre cabinet, persécuteur lui aussi ? Et pourquoi le Fils du Ciel prendrait-il au sérieux l'intervention d'une puissance dont les gouvernants font savoir *urbi et orbi*, par les journaux étrangers, que le protectorat des chrétiens leur est une charge dont ils seraient ravis d'être débarrassés ?

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1816

(Suite.)

C'était le jour de la Fête-Dieu. Il était fâcheux de le passer sans célébrer ni entendre la messe. Mais dans un endroit où nous ne connaissions personne, ignorant même s'il y existait une seule famille catholique, il fallut consentir, sans hésiter, à cette privation, et nous faire servir à déjeuner. Du moins, espérions-nous être dédommés par la liberté qu'offrait une longue galerie couverte et des chambres séparées et assez commodes, de vaquer, ce jour-là, à quelques exercices religieux pour sanctifier la fête autant que possible. Mais à peine était-il midi, voilà la maison qui regorge d'une quinzaine d'Américains, messieurs et dames, qui viennent y prendre logis, après avoir visité la chute de Niagara. On n'imagine pas la multitude d'étrangers, surtout des Etats-Unis, que la curiosité attire à cette merveille de la nature. Il nous fallut dîner péle-mêle avec des faces étrangères en grand nombre, tous parlant un langage différent du nôtre, si l'on en excepte un certain capitaine Lee, vieillard d'ailleurs assez respectable, qui entreprit de parler français, et, en vérité, s'en tira assez mal, pour nous persuader que nous l'aurions mieux entendu dans sa propre langue ?

A travers cette cohue qui rendait insupportable une maison déjà embarrassée d'ouvriers, l'évêque envoya de côté et d'autre, pour savoir s'il y avait des catholiques dans l'endroit. A l'exception de deux compagnies du *Canadien fencible* sur le point d'être débandées, et principalement composées de cette espèce

de Canadiens avec lesquels il y a très peu à faire, surtout dans la circonstance où ils se trouvaient, on ne découvrit que très peu de catholiques, pas plus de deux à trois familles. Les autres étaient des allants et venants, censés avoir rempli leurs devoirs de chrétiens dans les endroits d'où ils étaient partis, ou devant s'en acquitter dans ceux où ils allaient. Un mariage à réhabiliter, une demi-douzaine de personnes à confesser, quelques avis particuliers à donner : voilà à quoi se réduisit tout le ministère de l'évêque de Québec et de M. Kelly, dans cette place ingrate. Aussi songèrent-ils à la quitter le plus tôt possible pour s'avancer vers le but de leur voyage. Quant à l'abbé Périnault, après avoir été visiter la chute par un temps assez pluvieux, il ne s'occupa plus que de regagner le Montréal pour s'acheminer vers Kingston.

14 juin. Pour ce qui est des autres, la question était de savoir comment ils se rendraient de Newark au Fort Erié. Il est remarquable que, dans un endroit aussi fréquenté, il n'y ait qu'un seul stage au service de tous les voyageurs, et cette circonstance justifie bien la précaution que prennent tous les Américains de traverser leurs chevaux et leurs voitures, quand ils viennent sur cette rive. Nous n'avions pas cet avantage. Les informations prises par nos ordres à Queenstown, lieu de la résidence du stage, ne servirent qu'à nous apprendre qu'il n'y était pas, mais au Fort Erié, dont il ne devait revenir que le lendemain. Pour ne le pas manquer, il fallut aller l'attendre à Queenstown même. Mais cette petite ville est à sept à huit milles au-dessus de Newark et du Fort George. Et comment nous transporter jusque-là ? Le quartier-maître Fraser, du Canadian fencible, y pourvut obligeamment en nous procurant une barge de la garnison et des soldats de son régiment pour la conduire. Il était deux heures après midi lorsque nous embarquâmes. Le temps était calme, mais le courant fort, et il le devint davantage, à mesure que nous approchions de Queenstown. Le fleuve, très étroit, s'y ressent encore de la rapidité avec laquelle ses eaux ont été précipitées, trois lieues plus haut, dans l'immense gouffre qui les reçoit, au sortir de la chute. Le lit de la rivière, quoique très profond, suffit à peine pour les contenir. Aussi voit-on se soulever par endroits, en bouillonnant, et retomber aussitôt sur elles-mêmes.

Queenstown, ville naissante, occupe l'endroit ci-devant connu sous le nom de Platon, à l'ouest du fleuve qui, du Lac Erié au Lac Ontario, descend en plein nord. Ce n'est pas sans raison que les anciens l'avaient nommé *platon*, car c'est un pays remarquablement plat et uni. Le sol y paraît bon et les terres cultivées fort avant dans la profondeur. La ville se réduit à une rangée de maisons contiguës et placées sur le bord de la côte. Hors de là, elles sont éparses et en très petit nombre, mais accompagnées de jardins, de vergers qui promettent que si cette place continue de s'établir, elle deviendra remarquable par son abondance comme elle l'est déjà par la variété de ses alentours. Au devant et de l'autre côté du fleuve, on voit poindre à travers les arbres, la ville Américaine de Lewiston qui comme celle d'Youngston, figure quelques milles plus bas avec le Fort George. On laisse Queenston ou le Platon, pour monter une grande côte qui borde le fleuve et d'où la vue réunit avec satisfaction, non seulement ces différentes villes et la belle campagne qui se développe derrière Queenstown, mais s'étend encore sur le Lac Ontario, aussi loin qu'elle peut porter.

Sur le haut de cette colline, qui peut avoir 200 pieds d'élévation au-dessus du niveau du fleuve, on trouve une petite batterie et quelques restes de fortification, gardés par des soldats d'artillerie et par une demi-compagnie de dragons, moins occupés de la garde du fort que des messages auxquels ils sont journellement employés. Ce fut sur cette colline que le major général Isaac Brock, président civil et commandant militaire du Haut-Canada, donna les dernières preuves de son courage, au mois de novembre 1812. Après s'être rendu maître de la ville du Détroit par une capitulation aussi honorable pour lui que déshonorante pour le commandant Américain Hull, qu'il avait fait rendre prisonnier, avec toute sa garnison, il était revenu au Fort George, ayant laissé à sa place le colonel Proctor, depuis major général. Informé qu'une force ennemie considérable était traversée à Queenstown, à la faveur de l'obscurité la nuit, il partit de grand matin, avec deux compagnies de troupes qui se trouvèrent sous sa main, et entreprit de déloger les Américains, qui déjà s'étaient emparés de la colline dont on vient de parler. C'était plus consulter sa bravoure que la prudence. Il atteignit le haut de la colline, mais en fut repoussé

promptement, avec sa poignée de troupes, qui n'avait pas un homme contre dix, et était dépourvue d'artillerie. Ce fut dans sa retraite et derrière la ville, qu'il reçut le coup de mort, ainsi que tous ceux de sa troupe, officiers et soldats, qui n'eurent pas le temps de s'échapper par la fuite.

Les succès précédents de cet officier, son intrépidité dans cette dernière affaire, sa mort prématurée (car il passait à peine 40 ans d'âge) ont rendu sa mémoire précieuse aux troupes et aux habitants du Canada, quoiqu'il ait été redevable de sa mort à la témérité avec laquelle il avait attaqué un ennemi qui avait sur lui le double avantage du nombre et de la position. Tout le monde le loue et le regrette, tandis que très peu de personnes ont fait cas de son second en commandement (le major général Sheaffe) dont la conduite, ce jour-là même, fut aussi brave et beaucoup plus réfléchie et plus heureuse.

Il avait été laissé, le matin, au Fort George, par le général Brock, avec ordre d'assembler des forces et de le suivre. Il prit, en effet, avec lui, le reste de la garnison, à laquelle il ajouta ce qu'il put trouver de miliciens et de Sauvages, et arriva, vers midi, à Queenstown, quelques heures après la mort de Brock.

Les Américains victorieux étaient remontés sur la colline. Le général Sheaffe résolut de les y attaquer à son tour, non en s'y rendant tout droit, comme avait fait l'autre, mais par un détour et avec la sage précaution de se faire devancer par les Sauvages, lesquels arrivant inopinément au sommet et faisant tout à coup leurs cris accoutumés, jetèrent une telle épouvante parmi les Américains, que, dans la crainte de se voir lever la chevelure, ils se précipitèrent, pour la plupart, du côté du fleuve, et que les troupes anglaises firent une boucherie générale de presque tous ceux qui ne s'y noyèrent pas. Néanmoins, le major général Sheaffe est tombé en disgrâce, dès l'année suivante, sans qu'on sache trop expliquer pourquoi.

Ce fut au-dessus de cette colline que l'évêque entra dans le stage, avec MM. Kelly et Gauvreau. Le cocher était demi-ivre, et conduisait ses chevaux avec une vitesse effroyable, sans tenir compte des prières qu'on lui faisait de modérer son train. Rendu auprès de la chute, il consentit à faire une pause d'environ une heure pour nous la laisser voir. Mais il s'en dédommagea par un train beaucoup plus rapide, quand nous eûmes repris la

voiture, et ce ne fut qu'avec peine qu'on réussit à le faire arrêter à *Brigde Water*, environ un mille plus haut, à une hôtellerie où nous devions coucher. Il aurait voulu du même trait nous conduire au Fort Erié, qui est à plus de six lieues de là, quoique la nuit fût presque fermée.

Cette hôtellerie est tenue par un homme du nom de *Macline*, ci-devant *mess-man* d'un régiment. Rien de plus décent, de plus honnête que cet homme et sa famille. Il ne lui manque que d'être plus connu pour déterminer les voyageurs à loger dans sa maison assez étroite, mais dont tout le haut est au service des hôtes, la famille ayant assez du bas pour elle-même et pour les domestiques étrangers. Elle est située dans le penchant de la côte du fleuve, très bruyant et très rapide en cet endroit, où il se prépare à sauter le Niagara.

Le bagage nous avait suivis dans un *wagon* pris à Newark. Cette voiture passa la nuit chez *Macline*, d'où nous repartîmes de bonne heure, le lendemain, pour ne pas perdre l'occasion d'un vaisseau de la Marine Royale, qu'on assurait être arrivé au Fort Erié, sans pouvoir dire s'il avait ou non reçu l'ordre de nous prendre à son bord. Le cocher du stage était plus traitable que le jour précédent. Sans cesser d'aller vite, il avait néanmoins pris un train plus raisonnable. D'ailleurs, le chemin était beau, excepté aux approches de la rivière Chippawa, que nous traversâmes sur un pont, à un mille de distance de *Brigde Water*. Cette rivière, quoique très étroite, facilite néanmoins, par la longueur de son cours, la descente des bois de construction et autres que l'on coupe dans la profondeur des terres. Un petit havre, à son embouchure, tient en sûreté les barges et les bateaux nécessaires au transport des vivres, et des troupes chargées de la garde de quelques fortifications qu'on y a érigées pendant la dernière guerre.

15 juin. L'entrée de la rivière Chippawa n'étant qu'à deux milles au-dessus de la chute de Niagara, est aussi le dernier point où l'on ose traverser le fleuve. Encore faut-il choisir un temps calme ou un vent de nord, pour être assuré de ne s'y pas laisser entraîner, car déjà les eaux portent avec violence vers cette terrible cascade. Malheur à qui s'engagerait dans cette traverse, la nuit, ou avec des rameurs malhabiles. Il pourrait payer très cher sa témérité.

Autrefois, le passage ordinaire, alors nommé *portage*, du Lac Ontario au Lac Erié, se faisait par le côté est du fleuve ou de la Rivière Niagara. On y avait apparemment trouvé plus de facilité que du côté de l'Ouest, qui est devenu la route ordinaire, du moins depuis la cession du Fort Niagara aux Américains, cession stipulée par le traité de 1783, mais effectuée seulement en 1795.

Cette partie du Haut-Canada, qui forme le comté de Lincoln, bornée au sud, par le Lac Erié, à l'ouest, par la *Grande Rivière*, qui s'y décharge; à l'est, par la Rivière de Niagara, et au nord, par la tête du Lac Ontario, passe pour la plus fertile de la Province. Il n'en faut cependant pas juger par ce l'on aperçoit sur la grande route. Les terres, à la vérité, y sont en culture, mais n'annoncent rien de remarquable; les arbres de haute futaie y sont généralement moins hauts que dans plusieurs endroits du Bas-Canada, mais les cultivateurs plus curieux d'y complanter des vergers, et peut-être particulièrement engagés à le faire par la nature du sol et par la douceur du climat. Un spectacle particulier à la circonstance dans laquelle l'évêque de Québec fit cette route, est que la plupart des maisons avaient été ou détruites ou maltraitées dans le cours de la dernière guerre, et que les habitants, profitaient de cette morte saison pour les reconstruire ou réparer.

Une brume épaisse répandue, ce matin, sur la rivière, ne permit pas de reconnaître si elle était large ou étroite. Cette vapeur ne commença à se dissiper qu'au moment où nous arrivions (à plus de 9 heures du matin) en un endroit qui n'a pas de nom, mais qui doit, dit-on, porter celui de Waterloo, et est la devanture du Township *Bertie*, faisant face au village Américain de Black-Rock, qui borde l'autre rive. La distance entre les deux est tout au plus de 8 à 10 arpents de traverse, par un, fort courant. Nous arrêtâmes, en cette endroit, pour déjeuner, dans une nouvelle hôtellerie tenue par une honnête famille du nom de *Hardison*. Il n'y a qu'une demi-lieue de là au Fort Erié, et à l'entrée du lac.

Ce n'était pas assez d'avoir appris qu'il y avait là un vaisseau de la Marine Royale; il fallait savoir, en outre, s'il avait ordre de nous transporter à Amhersburg. MM. Kelly et Gauvreau, avant de congédier le cocher, profitèrent de la voiture

pour pousser jusque-là, tandis que l'évêque, demeuré à l'auberge, se hâta d'écrire quelques lettres pour profiter de l'occasion d'un voyageur qui descendait au Fort George.

Leur rapport fut que le commandant du vaisseau, à bord duquel ils avaient été, dormait encore, mais qu'un des officiers qu'ils avaient vu, les avait assurés qu'il avait reçu des ordres de Kingston, pour le transport du prélat et de sa suite, et qu'il ferait voile dès que nous serions embarqués, et que le vent permettrait de lever l'ancre.

Sur cet avis, l'évêque ne tarda pas à se mettre en route à pied, pour faire la demi-lieue de chemin ou environ, qu'il y avait, de là, au Fort Erié, tandis que ses deux compagnons qui devaient le suivre, s'occupaient de trouver une voiture pour le transport des effets au lieu de l'embarquement.

A peine avait-il fait la moitié de cette route, qu'il vit venir à lui trois officiers en costume bleu. L'un était le lieutenant Kent, commandant du vaisseau, (auquel on donne, par courtoisie, le nom de capitaine) l'autre, le Dr Kay, son chirurgien ; le troisième était un officier du commissariat, nommé Stenton, chargé des effets du Gouvernement, auprès du Fort Erié. L'honnêteté de ces trois gentilshommes et la manière respectueuse dont ils abordèrent le prélat, étaient de bon augure pour le voyage. Aussi ne se démentirent-ils pas, non plus que le maître d'équipage, nommé Child, qui était resté à bord.

Il fallut, en passant, visiter le Fort Erié, ou plutôt ses ruines et ses décombres. Il était construit en pierre, à quatre bastions, avec un fossé et un retranchement tout autour, et, dans l'intérieur, avait des casernes suffisantes pour quelques centaines de soldats. Après la défaite de l'escadre du capitaine Barclay, par les Américains, au mois de septembre 1813, on regarda cette partie du Haut-Canada comme perdue sans ressource. En conséquence, l'ennemi s'empara de ce fort, sans presque de résistance.

Cependant la première frayeur étant passée, il sembla au lieutenant général Drummond, alors commandant des forces dans cette Province, qu'il pouvait tenter avec succès de le reprendre. Il fit une attaque de nuit par le côté du nord, en même temps qu'une grande partie du régiment de Watteville, passée à travers le bois, s'empara d'une petite éminence, nom-

mée *Snake Hill*, qui est au sud sud-ouest du fort et sur le bord du lac. L'attaque ne fut heureuse ni de ce côté, ni de l'autre. Le Watteville, obligé de descendre de la hauteur, et d'entrer dans l'eau du lac pour approcher le fort, se trouva sous le feu de la mousqueterie et du canon et fut extrêmement maltraité, en même temps que le reste du parti agresseur ; après s'être emparé d'un bastion, il se vit obligé de battre en retraite. C'était au mois d'octobre.

(*A suivre.*)

Qui, quoi, Bernard !

Nous empruntons à *l'Ame latine* l'anecdote suivante qui, par ailleurs, n'a rien d'in vraisemblable :

Au cours des récentes manifestations en faveur des Sœurs, une scène d'une inénarrable gaité se déroula au bureau improvisé du commissaire. Un brave homme, arrêté pour avoir poussé des cris séditieux (!), refusait de répondre. Il se contentait de signes désespérés.

— Oûi ou non, avez-vous proféré ces cris ?

Mais mutisme absolu du prévenu et protestation des agents.

— Il a proféré toutes sortes d'injures, il nous a insultés ! criaient-ils.

Les choses en étaient là, quand tranquillement un huissier, de la Préfecture survint. — Ah ! on a arrêté Bernard ? Qu'est-ce qu'il a fait ? — Il nous a insultés ! s'écria un agent exaspéré. L'huissier aussitôt de rire sans qu'on pût lui arracher un mot, — Eh bien quoi, qu'est-ce que vous avez à rire, s'écria le commissaire, parlez donc. — Mais, M. le commissaire, c'est Bernard ! — Qui, quoi, Bernard ! — Bernard, le muet qui cire au coin de la rue Fermat !

Personne ne riait plus ! Le commissaire, furieux, congédia Bernard du geste, qui, prenant ses jambes à son cou, descendit les quarante-sept marches de la Préfecture. C'est à cette seule circonstance — d'être muet — que Bernard, fort heureux, a dû ne pas être poursuivi en correctionnelle pour cris séditieux.